

## Conditions de l'avantage Auto 4D Matmut/AMF Assurances

### 1. Descriptif de l'avantage

Le souscripteur n'ayant déclaré aucun sinistre ou ayant déclaré moins de 3 sinistres, responsables ou non, sur la période ci-après définie en 3.b, bénéficie d'une réduction sur sa cotisation d'assurance.

### 2. Souscripteur/bénéficiaire et conditions de l'avantage

Pour pouvoir bénéficier de l'avantage Auto 4D, il convient de réunir les conditions suivantes :

- être une personne physique ou une personne morale,
- souscrire ou être titulaire d'un contrat Multirisques « Auto 4D » auprès du *Groupe Matmut* garantissant l'une des catégories de véhicules suivantes :
  - voiture particulière,
  - camionnette,
  - voiturette,
  - camping-car.

### 3. Caractéristiques de l'avantage

#### a) Réduction accordée

Le taux de l'avantage Auto 4D applicable à la cotisation d'assurance dépend du nombre de sinistres déclarés :

Nombres de sinistre(s)	Taux de l'avantage
pas de sinistre	10 %
1 sinistre	6 %
2 sinistres	3 %

#### b) Modalités d'octroi de l'avantage

- À la souscription

Pour toute souscription d'un contrat Multirisques « Auto 4D » auprès du *Groupe Matmut*, l'avantage est accordé selon le nombre de sinistres occasionnés au cours des 2 dernières années et déclarés dans l'annexe de déclaration du risque. Il est acquis jusqu'à l'échéance annuelle suivante et ajusté à cette date s'il y a lieu.

- À l'échéance annuelle du contrat

L'avantage est actualisé à chaque échéance annuelle du contrat en fonction du nombre de sinistres déclarés au cours des deux dernières périodes de référence (telles que définies à l'article 9 de l'Annexe\* à l'article A. 121-1 du Code des Assurances, soit sur la période de vingt-quatre mois consécutifs précédant de 2 mois l'échéance annuelle du contrat.

### 4. Assiette sur laquelle s'applique l'avantage

L'avantage s'applique sur le montant de la cotisation hors taxes des garanties Responsabilité civile et, lorsqu'elles sont souscrites, de Dommages au véhicule assuré.

### 5. Date de validité

Document valable jusqu'au 31/12/2019.

### 6. Informations

Les présentes conditions d'octroi de l'avantage Auto 4D sont disponibles sur le site [matmut.fr](http://matmut.fr) et au sein des Agences **Matmut/AMF Assurances**.

\* L'Annexe à l'article A. 121-1 du Code des Assurances dite clause de réduction ou de majoration (bonus/malus) figure aux Conditions Générales du contrat Multirisques « Auto 4D ».